

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du conseil d'administration de la régie personnalisée de l'Opéra de Limoges

### Séance du 7 mai 2026

#### > Présents

- Ville de Limoges : M. Guillaume GUERIN ; M. Vincent JALBY ; Mme Bouchra DAHMANI ; M. Philippe PAULIAT-DEFAYE ; Mme Claire CALAND ; M. Gilbert BERNARD
- Région Nouvelle-Aquitaine : M. Thibault BERGERON
- DRAC Nouvelle-Aquitaine : Mme Marianne VALKENBURG

#### > Assistent à la séance

- Opéra de Limoges : M. Alain MERCIER, Directeur général ; M. Nicolas FAYE, Directeur général adjoint ; Mme Françoise TRAPINAUD Directrice administrative

M. Philippe PAULIAT-DEFAYE préside la séance

## DELIBERATION N°2026.15

### Désignation du représentant de l'opéra au collège des élus de la Réunion des Opéras de France

La délibération n° 2015.15 du 21 décembre 2015 prévoit l'adhésion de l'Opéra de Limoges à la Réunion des Opéra de France et désigne les représentants de l'opéra aux trois collèges de la ROF, le collège des élus, celui des Directeurs et celui des administrateurs.

La Réunion des Opéras de France (ROF) est l'organisation professionnelle des opéras créée depuis 2003. Elle prend la suite de la Réunion des Théâtres Lyriques Municipaux de France qui existait depuis 1964. Elle comprend 27 membres réunissant en son sein à la fois des professionnels et des élus des collectivités locales.

Elle a pour missions principales :

- la diffusion d'informations concernant l'activité lyrique en France, à la disposition des maisons d'opéra et du public, sur le site internet de l'association. Elle gère une base de données statistiques annuelles relatives aux financements, aux activités, à la fréquentation ainsi qu'aux emplois des théâtres lyriques membres de la ROF. Elle rassemble les archives des productions des théâtres lyriques membres de la ROF (Portail des Opéras de France) sous la forme d'une base de données en ligne ;
- la coordination d'actions communes réunissant les professionnels du secteur (rencontres professionnelles, groupes de travail, actions spécifiques de formation professionnelle continue, de valorisation...) ;
- la mise en commun de services (conseil juridique, social, fiscal...).

Elle participe à la promotion de l'activité lyrique notamment à travers la manifestation nationale annuelle « Tous à l'Opéra ».

Il est proposé au Conseil d'administration de reconduire M. Philippe PAULIAT-DEFAYE au collège des élus de la Réunion des Opéra de France.

ADOpte A L'UNANIMITE

